

## AVIS N° AV-2020-062

Evénement	Offre publique d'achat obligatoire
Instrument(s) concerné(s)	S.M MONETIQUE

### - OBJET DE L'AVIS

Principales dispositions de l'offre publique d'achat obligatoire des titres de "S2M"

### - REFERENCES

-Vu le Dahir portant loi n°26-03 du 21 avril 2004, modifié par la loi n°46-06, relatif aux offres publiques sur le marché boursier, et notamment son article 34 ;

-Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019), notamment son article 3.4.2;

-Vu la décision de recevabilité de l'AMMC concernant le projet de l'Offre Publique d'Achat Obligatoire sur les titres de "S2M" à l'initiative de "Medtech SA & Millennium Ventures SARL" .

### - MODALITES DE L'OPERATION

Emetteur	S2M
Acquéreur	Medtech SA
Initiateur	Medtech SA & Millennium Ventures SARL
Engagement de l'acquéreur	Ferme et irrévocable
Seuil de renonciation	Aucun seuil
Nombre d'Actions ; Droits	429.918 ; --
Prix par action ; droit	160,00 ; --
Calendrier	Le calendrier sera fixé et publié ultérieurement.

### - COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Pour tout complément d'information, la décision de recevabilité de l'AMMC est disponible sur le lien suivant :

[Cliquez ici](#)

